

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, LONG Jean-Emmanuel, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, ALBERT Sylvie, PLARD Geneviève, ENJALBY Christiane, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, MORLA Alexandre, VIEREN Dominique.

Absents procurations : LORIZ-GOMEZ Sylviane (FARO-TAURINES Bernadette), CASSAN Pierrette (PLARD Geneviève), ENJERLIC Philippe (JACQUET Jean-François), FERREIRA Sylvie (ABELLA Gérard), GIL Sandrine (ENJALBY Christiane), LACROIX Olivier (JAMME-SERRES Arnaud), DUVION Stéphane (ALBERT Sylvie), LEGRAND Mélanie (ARGELIES René), SIMAEYS Julia (JOFFRE Edith).

Absent : DUMOULIN Alexandre.

Monsieur Frédéric BONHUIL-SABOT est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°6

OBJET : CABM – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – (RPQS-ANC) – EXERCICE 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'assainissement non collectif (RPQS-ANC) pour l'exercice 2021 transmis par la CABM le 17 novembre 2022,

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur l'assainissement non collectif de la Commune doit être porté à la connaissance du Conseil Municipal et sera mis à la disposition du public en mairie.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2021 est présenté, ainsi que l'annexe précisant les contrôles réalisés sur la commune.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte du rapport annuel sur l'assainissement non collectif au titre de l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel sur l'assainissement collectif au titre de l'exercice 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 09/12/2022
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 09/12/2022

Le Maire
Gérard ABELLA





Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif (RPQS-ANC)

Exercice 2021

SPANC

spanc@beziers-mediterranee.fr

Table des matières

1. Caractérisation technique du service.....	3
Présentation du territoire desservi.....	3
Mode de gestion du service.....	3
Estimation de la population desservie.....	4
Détail du nombre d'installations d'Assainissement Non Collectif par commune.....	4
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif.....	5
2. Activité 2021 du SPANC.....	5
3. Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	6
Modalités de tarification.....	6
Recettes d'exploitation 2021 (en € HT).....	7
Dépenses de fonctionnement 2021 (en € TTC).....	8
Investissement 2021 (en €).....	8
4. Indicateurs de performance.....	8
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du SPANC.....	8
État de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.....	8
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.....	9

1. Caractérisation technique du service

Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau **intercommunal**.

- Nom de la collectivité : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- Caractéristiques : 305,24 km²
126 968 habitants en 2021
- Territoire desservi en 2021 : 17 Communes
 - Alignan Du Vent : 1 753 habitants
 - Bassan : 2 155 habitants
 - Béziers : 78 308 habitants
 - Boujan-Sur-Libron : 3 367 habitants
 - Cers : 2 560 habitants
 - Corneilhan : 1 724 habitants
 - Coulobres : 353 habitants
 - Espondeilhan : 1 109 habitants
 - Lieuran-Lès-Béziers : 1 385 habitants
 - Lignan-Sur-Orb : 3 218 habitants
 - Montblanc : 2 865 habitants
 - Sauvian : 5 485 habitants
 - Sérignan : 7 504 habitants
 - Servian : 5 233 habitants
 - Valras-Plage : 4 206 habitants
 - Valros : 1 641 habitants
 - Villeneuve-Lès-Béziers : 4 102 habitants

Mode de gestion du service

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par délibération le 18/12/2008, et il est devenu opérationnel le 03/05/2010 avec le recrutement d'un technicien territorial contractuel.

Actuellement, le service est exploité en **régie avec une prestation de service pour les contrôles de terrains. Un marché public est attribué pour une durée de 1 an, reconductible 2 fois.**

- Nom du prestataire : SUEZ Eau France
- Date de début de contrat : 26/04/2021
- Date de fin de contrats : 25/04/2024.
- Missions du délégataire :
 - diagnostic initial,
 - contrôles de bon fonctionnement et d'entretien (contrôles périodiques),
 - contrôles de conception et d'exécution.

Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le calcul de cet indice (D301.0) est réalisé à partir de la règle suivante :

$$\begin{aligned}
 &= \text{Population permanente et saisonnière} - \text{Population située en zone d'assainissement collectif} \\
 &= (126\,968 + 79\,843) - (121\,382 + 76\,329) \\
 &= 9\,100
 \end{aligned}$$

Le service public d'assainissement non collectif compte donc environ 9 100 usagers, pour un total de 2 553 dispositifs d'assainissement non-collectif.

Détail du nombre d'installations d'Assainissement Non Collectif par commune

Code INSEE	COMMUNES DE L'AGGLOMERATION	NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ANC
34009	ALIGNAN DU VENT	23
34025	BASSAN	10
34032	BEZIERS	1284
34037	BOUJAN-SUR-LIBRON	11
34073	CERS	24
34084	CORNEILHAN	33
34085	COULOBRES	6
34094	ESPONDEILHAN	11
34139	LIEURAN-LES-BÉZIERS	23
34140	LIGNAN-SUR-ORB	8
34166	MONTBLANC	30
34298	SAUVIAN	37
34299	SERIGNAN	657
34300	SERVIAN	152
34324	VALRAS-PLAGE	58
34325	VALROS	22
34336	VILLENEUVE-LÈS-BEZIERS	164
TOTAL		2 553

Le recensement des installations est mis à jour annuellement car le SPANC recherche en permanence des installations inconnues en croisant la base SIG, les photos aériennes et le fond cadastral (bâti). Le SPANC prend ensuite attache auprès des propriétaires des parcelles identifiées comme nécessitant une installation d'assainissement non collectif et procède également à des enquêtes de terrain.

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération (VP 168)	oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération (VP 169)	oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée (VP 170)	oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif 2021 du service est de 100.

2. Activité 2021 du SPANC

Le nombre de contrôles réalisés au cours de l'année 2021 est de 286, répartis de la façon suivante :

Types de contrôles		Nombre de contrôles réalisés sur l'année 2021
Contrôle diagnostic de l'existant (diagnostic initial)		62
Contrôle diagnostic pour vente		60
Vérification du bon fonctionnement et de l'entretien		99
Vérification de la conception des travaux	d'installation nouvelle (Suite Permis de construire)	14
	d'installation réhabilitée	26
Vérification de l'exécution des travaux	d'installation nouvelle	4
	d'installation réhabilitée	21
TOTAL		286

3. Tarification de l'assainissement et recettes du service

Modalités de tarification

L'article L 2224-11 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les services publics d'eau et d'assainissement (dont le SPANC) sont financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial et que leurs budgets (qu'ils soient exploités en régie, affermés ou concédés par les communes) doivent être équilibrés en recettes et en dépenses.

Le SPANC perçoit des redevances d'assainissement dont le produit est affecté au financement des charges du service d'assainissement. Ces charges comprennent les dépenses de fonctionnement et d'entretien, notamment les charges de personnel.

Les redevances ne sont exigées qu'une fois le service rendu, c'est-à-dire une fois le contrôle effectivement réalisé sur la parcelle de l'utilisateur et le rapport transmis.

Les tarifs applicables au 01/01/2021 ont été fixés par délibération du 18/12/2014 et du 03/10/2019 pour le contrôle de Bonne Conception pour les installations dont la charge brute de pollution organique et supérieur à 1,2 kg/j de DBO5 sont les suivants :

REDEVANCES	TARIFS	CARACTERISRIQUES	MODALITES DE PAIEMENT
Premier diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien (diagnostic initial)	180,00 €	Concerne le diagnostic initial d'une installation avec charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5	Paiement en une seule échéance.
	514,00 €	Concerne le diagnostic initial d'une installation avec charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5	Paiement en une seule échéance.
Contrôle de conception et d'exécution d'une installation en cours de réalisation ou de réhabilitation	260,00 €	Concerne les installations neuves et réhabilitées.	130,00 € suite au contrôle de Bonne Conception avec charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. 260,00 € suite au contrôle de Bonne Conception avec charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5. 130,00 € suite au contrôle de Bonne Exécution.
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien	150,00 €	Concerne les installations qui ont déjà subies un diagnostic initial.	Paiement en une seule échéance.
Diagnostic dans le cadre de la vente d'un immeuble	150,00 €	Concerne les installations qui ont déjà été contrôlées et dont le rapport de visite a plus de 3 ans.	Paiement en une seule échéance.
Redevance pour la déconnexion et mise hors service d'une installation d'ANC	60,00 €	Concerne les installations qui ont été déconnectées suite au raccordement de l'immeuble au réseau réseau d'assainissement collectif	Paiement en 1 fois pour service rendu.
Déplacement du SPANC sans intervention	55,00 € <i>par filière</i>	Déplacement du SPANC sans possibilité d'effectuer le contrôle ou l'intervention prévue par suite d'absence non justifiée (jusqu'à 2 fois)	Paiement en 1 fois
	55,00 € <i>par filière</i>	Déplacement du SPANC sans possibilité d'effectuer le contrôle ou l'intervention par suite de la non évolution des travaux	Paiement en 1 fois

Refus implicite ou explicite	Montant de la redevance qu'il aurait payé pour le contrôle, majoré de 100%.	Refus direct, obstruction du propriétaire au contrôle	Paielement en 1 fois
	Montant de la redevance qu'il aurait payé pour le contrôle, majoré de 100%	Refus implicite après 2 absences du propriétaire aux rendez-vous notifiés	Paielement en 1 fois

Le service **n'est pas assujéti à la TVA.**

Recettes d'exploitation 2021 (en € HT)

Les recettes proviennent essentiellement des redevances relatives aux contrôles (installations existantes, neuves, réhabilitées et liées à la vente de biens immobiliers).

Par délibération , le Conseil Communautaire devrait arrêter le compte administratif du SPANC et devrait faire ressortir une somme de recettes de 40 574,00 € pour l'année 2021.

RECETTES	Montant (en €)	Commentaires
Redevances des contrôles d'ANC – Facturation payée par les usager au SPANC	40 574,00 €	

Dépenses de fonctionnement 2021 (en € TTC)

Par délibération, le Conseil Communautaire devrait arrêter le compte administratif du SPANC et fait ressortir une somme de dépenses de 40 551 ,04 € pour l'année 2021.

DEPENSES	Montant (en €TTC)	Commentaires
Prestation de services	21 024,30 €	Contrôles réalisés par SUEZ (article 611)
Frais de personnel	19 116,64 €	(article 6218)
Frais de mission	00,00 €	
Refacturation – remboursement de frais au budget général	410,10 €	Affranchissement de courrier (article 6287)
Créances irrécouvrables	0,00 €	
Titres annulés	00,00 €	

Investissement 2021 (en €)

Aucun investissement n'a été engagé par le SPANC en 2021.

4. Indicateurs de performance

Nombre d'installations contrôlées depuis la création du SPANC

Depuis la création du SPANC, le nombre d'installations d'ANC contrôlées est de **2 182**.

État de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Depuis la création du service, l'état de conformité du parc d'installation d'ANC est le suivant :

Situation depuis la création du SPANC en 2010	Nombre d'installations d'ANC
1) Installations jugées non conformes et présentant un risque avéré ou absence d'installation	758
2) Installations jugées non conformes et ne présentant pas de risque avéré	352
3) Installations jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service	1072
4) nombre total d'installations contrôlées (1+2+3)	2 182

Travaux d'office : Seul le pouvoir du Police du Maire peut enclencher une procédure pour aboutir à des travaux d'office.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Cet indicateur (P301.3) a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques, dans les zones non desservies par l'assainissement collectif. Il traduit la proportion d'installations d'assainissement non collectif ne nécessitant pas de travaux urgents à réaliser.

Exprimé en pourcentage, il est égal au rapport :

$TF = [\text{nombre d'installations contrôlées jugées conformes} + \text{nombre d'installations contrôlées ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental}] / \text{nombre d'installations contrôlées depuis la création du service, à savoir le 03 mai 2010}] \times 100$

$$TF = [(1072+352) / 2182] \times 100 = 65 \%$$

A noter toutefois, le pourcentage de conformité est calculé dans le cas le plus défavorable. En effet, avant 2014 la distinction des non conformités entre aspect environnemental et sanitaire n'était pas précisé. Ainsi, tous les contrôles non conformes ont été mis en risque sanitaire et environnemental.

En l'absence de détail pour les contrôles effectués avant 2014, le taux de conformité est donc minoré.

BOUJAN SUR LIBRON

Habitations estimées non raccordées au réseau Eaux Usées	11
Installations contrôlées (sans les bonnes exécutions en attente : Permis)	11
% Installations Contrôlées	100
Installations Conformes	7
Installations Non Conformes avec un risque sanitaire ou environnemental	2
Installations Non Conformes sans risque sanitaire ou environnemental	2
% Conformité	82

% Conformité = [nombre d'installations contrôlées jugées conformes + nombre d'installations contrôlées ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental) / nombre d'installations contrôlées

Contrôles réalisés en 2021 :

COMMUNE	PARC	N°	PROPRIETAIRES	ADRESSE TERRAIN	TYPE DE CONTROLE	AVIS RESPONSABLE	DELAI DES TRAVAUX
BOUJAN-SUR-LIBRON	AM	86	LIZE Frédéric	HAMEAU DE SAUVAGEOT	Contrôle de Bonne Conception (Permis)	Conforme à la réglementation en vigueur	
BOUJAN-SUR-LIBRON	AM	109	EARL DOMAINE AUGÉ REPRÉSENTE PAR AUGÉ SEBASTIEN	DOMAINE AUGÉ	Diagnostic initial	Installation non conforme hors zone à enjeux sanitaires ou environnementaux (1 an pour vente) : significativement sous-dimensionnée	
BOUJAN-SUR-LIBRON	AR	43	SCEA DOMAINE HAUTE CONDOMINE	LIEU DIT "SALAISON"	Diagnostic initial	Installation non conforme présentant un danger pour la santé des personnes (4 ans ou 1 an) : par défaut de sécurité sanitaire	4

Conforme
Installation non conforme
Installation Non Conforme Présentant un risque Avéré
Mise en demeure

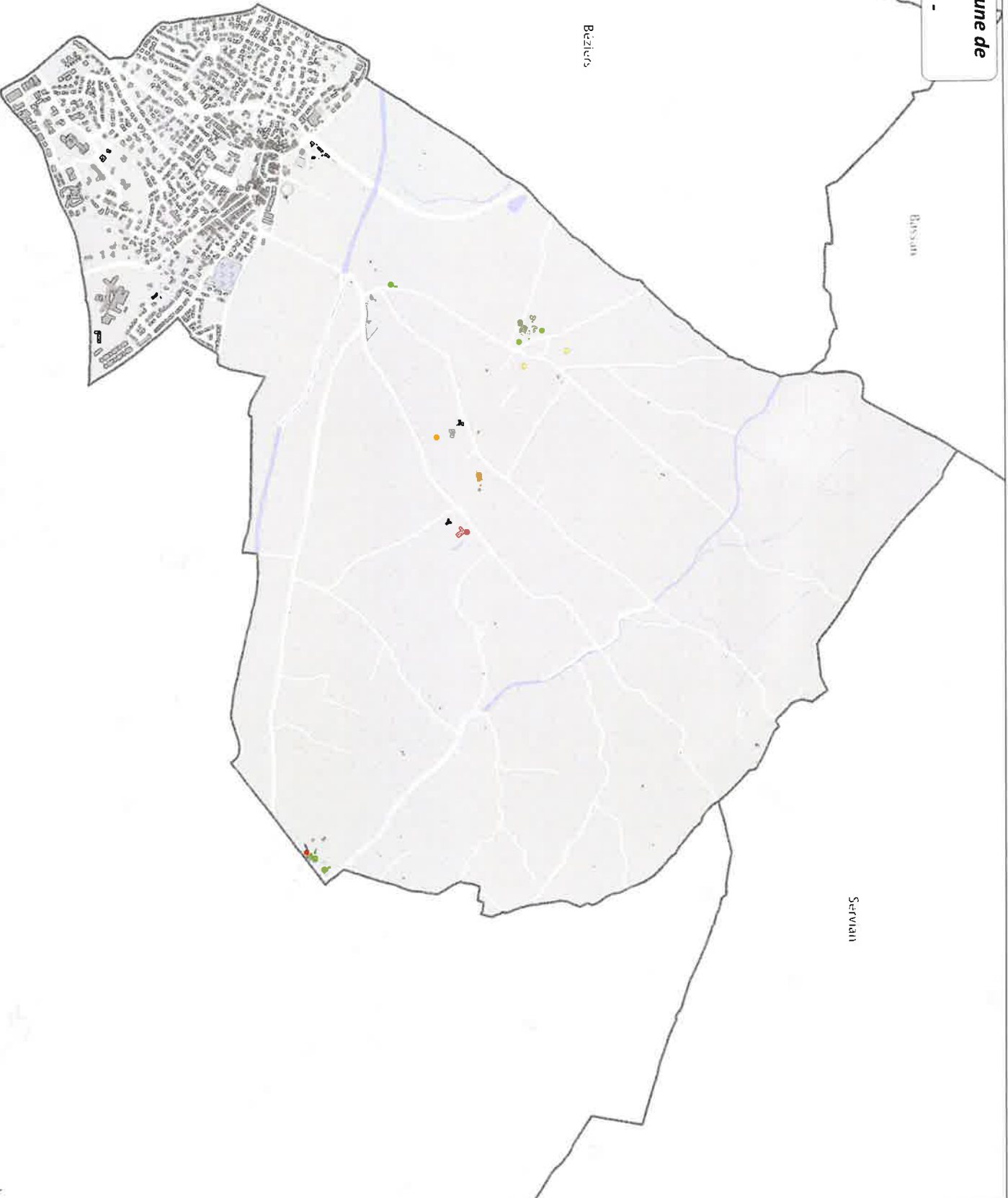
**Résultats des contrôles -
Boujan-sur-Libron
ations ANC sur la commune de**

Lieu: m-les-Bains,

Balsam

Servian

Béziers



LÉGENDE

- [illegible]